RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

13 A PART

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 93, boulevard Baille
13005 MARSEILLE
921 611 810 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 10 octobre,

A 8 heures 15,

Les associés de la Société 13 A PART, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 93, boulevard Baille 13005 MARSEILLE, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présentes :

- Madame Cécile LUSSEAU, titulaire de 80 parts sociales en pleine propriété,

- Société NIMAZO, représentée par son gérant, Monsieur Christophe LUSSEAU, titulaire de 20 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Cécile LUSSEAU, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

[redacted]

CL

en disposant d'un nouveau délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui fixé pour le terme du premier délai de régularisation.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante.

Cécile LUSSEAU

[redacted]

13 A PART
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : [redacted]
921 611 810 RCS MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 10 OCTOBRE 2024

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Nue Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	Mme LUSSEAU Cécile 93 boulevard Baille, 13005 MARSEILLE	80		80	
2	Ste Civile NIMAZO [redacted] Représentée par M. LUSSEAU Christophe	20		20	
	Totaux	100		100	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée à..... associés présents ou représentés possédant ensemble droits sociaux

Le président [redacted]